

SEANCE DU 08 FEVRIER 2022

OBJET : ATTRIBUTION MARCHÉ « RÉALISATION D'UN PLAN DE REFERENCE URBAIN  
DANS LE CENTRE BOURG DE BARDOS » CHOIX DU BUREAU D'ETUDE  
& DEMANDE DE CO-FINANCEMENT CAPB

L'an deux mille vingt-deux, et le huit février, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève —LAMOTE Jean-Baptiste —DIBON Odette —LAGADEC Marie-Pierre - BERHOCOIRIGOIN Patrick - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

EXCUSES : CELHAY Martine - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel

La Maire rappelle le souhait de la municipalité de se doter d'un document cadre qui structurera et orientera, pour les 10 à 15 prochaines années, le développement de son centre-bourg par la requalification des espaces publics, le renforcement des équipements publics et la maîtrise des évolutions urbaines de la commune en privilégiant l'intégration paysagère.

Elle rappelle les enjeux poursuivis :

- Mettre en valeur l'identité urbaine et architecturale et renforcer les caractéristiques paysagères ;
- Donner du lien entre le cœur du village, la plaine des sports, les quartiers d'habitat à proximité et les développements en cours et envisagés :
  - prendre en compte toutes les mobilités (VL, modes doux, transport en commun, PL, stationnements...), les pacifier / anticiper les conflits d'usage (sécurité, accessibilité PMR, bouclage de voies, aménagements spécifiques, voies partagées...),
  - analyser l'impact des développements (en cours et envisagés) sur l'espace public et le fonctionnement viaire du périmètre ;
- Etoffer une offre de logements en centre-bourg et à proximité ;
- Renforcer l'attractivité des commerces du bourg ;
- Anticiper / analyser les besoins d'extension des équipements scolaires ;
- Identifier les biens stratégiques pour intervenir le cas échéant lors des mutations.

Elle ajoute qu'afin de l'aider dans la mise en œuvre de cette étude, la commune a sollicité l'accompagnement de la Communauté d'Agglomération Pays Basque 'CAPB) qui propose un service d'ingénierie à l'écoute des demandes et des attentes des communes, capable de les conseiller en amont et durant toutes les étapes de leur projet en lien avec les politiques publiques communautaires en matière d'habitat, de mobilité, de valorisation des patrimoines, de tourisme ou encore d'aménagement du territoire. La Mission Ingénierie aux communes, au sein de la Direction Aménagement, a ainsi vocation à accompagner « en mode projet » la formalisation, le montage et le suivi de projets structurants sous maîtrise d'ouvrage communale.

Elle indique que la consultation en vue de désigner un prestataire en charge de la réalisation du Plan de référence urbain dans le centre-bourg de BARDOS a été passée suivant une procédure adaptée selon les articles L. 2131-1, R. 2113-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la Commande publique, et que 4 offres ont été remises dans les délais impartis sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics :

- AXE & SITE pour un montant de 36 400 € HT
- THAL.ARCHI pour un montant de 64 975,00 €HT
- DESURB pour un montant de 46 917,50 € HT
- DEUX DEGRES pour un montant de 33 050,00 € HT

Elle précise que le jugement des offres a été effectué dans les conditions prévues aux articles L2152-1 à L2152-4, R.2152-1 et R.2152-2 du code de la commande publique et qu'il a donné lieu à un classement selon 2 critères : 60% pour

la valeur technique (qualification du candidat et pertinence des compétences proposées au regard du contexte et des caractéristiques du projet, pertinence de la méthodologie et de l'organisation mises en place, qualité et pertinence des références présentées au regard du projet) et 40% pour les conditions commerciales (prix de la prestation).

Au vu du tableau d'analyse des offres dressé par la Mission Ingénierie aux Communes de la CAPB, la Maire propose de retenir l'offre la mieux-disante soit celle de DESURB qui obtient la note de 88,18 points/100, devant DEUX DEGRES (84,00 points/100), AXE ET SITE (72,32 points/100) et THAL.ARCHI (68,35 points/100).

Elle ajoute qu'à l'ingénierie de conseil gratuite de la CAPB, vient s'ajouter une ingénierie financière via un cofinancement des études préalables (dites « études amont ou pré-opérationnelles ») en application du Règlement d'intervention voté en Conseil Communautaire en date du 18 décembre 2021. L'aide financière est modulée en fonction du potentiel financier (PF) par habitant de la commune suivant les 3 seuils suivants :

MONTANT POTENTIEL FINANCIER / HABITANT	POURCENTAGE DE COFINANCEMENT DE L'ÉTUDE
< 800 €	50%
800 ≤ PF < 1000 €	25%
≥ 1000 €	15 %

Au vu du potentiel financier par habitant de BARDOS (744,92 € en 2021) et du taux de cofinancement applicable de 50% elle propose de solliciter l'aide financière de la CAPB.

#### **Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** - de retenir l'offre présentée par le groupement DESURB, sis 74 rue Georges Bonnac, Tour 1, 33000 BORDEAUX, mandataire, et SAS SCE sis ZAC du Golf, 60 chemin de l'aviation, 64200 BASSUSSARRY, pour un montant de 46 917,50 € HT ;  
- de prévoir les crédits nécessaires au budget de la commune ;  
- de solliciter des financements auprès des potentiels financeurs dont la Communauté d'Agglomération Pays Basque conformément au dispositif d'accompagnement des communes mis en place ;

**AUTORISE** la Maire à prendre toutes les dispositions pour l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents relatifs à sa mise en œuvre dont l'ensemble des pièces du marché d'étude correspondant ainsi que la convention de cofinancement avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

La Maire,  
Maïder BEHOTEGUY

